

Aisne : Convention pour l'enfouissement de réseaux

Le 27 Novembre 2009

La commune de Bohain (Aisne) vient de signer une convention avec Électricité Réseau de France (ERDF) pour l'enfouissement des réseaux électriques de la ville.



ERDF s'engage via cette convention à subventionner à hauteur de 40 % et dans le limite de 5 000 euros sur 3 ans lesdits travaux d'enfouissement.

Didier Maréchalle, adjoint au directeur territorial ERDF de l'Aisne, a expliqué : « Nous sommes aux côtés de la ville de Bohain pour l'aider à enfouir ses réseaux. C'est la ville qui est maître des travaux et qui décide ceux qui seront réalisés. » Et de préciser encore : « Les travaux s'inscrivent dans le cadre d'un cahier des charges de la distribution de l'électricité dont nous sommes les concessionnaires. » Jean-Louis Bricout, le premier magistrat, s'est bien évidemment félicité de la signature de cette convention et a déclaré : « Cette convention est une bonne possibilité de poursuivre nos travaux d'enfouissement et cela nous donne une certaine souplesse. »

Thèmes : 